

DÉSINFECTION BACTÉRICIDE, LEVURICIDE, FONGICIDE ET VIRUCIDE DES SURFACES PAR VOIE AÉRIENNE

**Produit prêt à l'emploi à usage professionnel uniquement
POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE**

FICHE TECHNIQUE

ULTRADIFFUSION[®]

USAGE

Usage Biocide (Type Produit 4) : Désinfection bactéricide, fongicide, levuricide et virucide pour les locaux de production, matériels, équipements de transformation et locaux de stockage de denrées alimentaires pour la consommation humaine.

Usage Biocide (Type Produit 2) : Désinfection bactéricide, fongicide et levuricide par voie aérienne des locaux et des surfaces hors contact direct avec les aliments dans l'industrie alimentaire.

ULTRAD[®] HA est utilisable dans la filière de la transformation biologique des aliments.

INDICATION

Traitement de désinfection bactéricide, levuricide, fongicide et virucide des surfaces par voie aérienne en fin de production journalière ou hebdomadaire, à usage professionnel.

Usage préventif pour préserver l'équilibre microbiologique de l'environnement de la production.

Usage curatif pour rétablir l'équilibre microbiologique de l'environnement de la production.

MODE D'ACTION

Bactéricide/Fongicide/ Levuricide/Virucide

Voir tableaux § EFFICACITE.

Le produit **ULTRAD[®] HA** va libérer dans le volume à traiter hors présence de tout opérateur, une matière désinfectante (Acide Hydroxyacétique) agissant par contact sur les bactéries végétatives, les levures, les moisissures et les virus.

MATIÈRE ACTIVE

Acide Hydroxyacétique

CONDITIONS D'UTILISATION

- Traiter hors présence humaine et animale. Traiter hors présence de denrées alimentaires.
- Couper les alimentations de gaz.
- Déconnecter les cellules photoélectriques commandant l'ouverture des portes.
- Étant donné que le produit génère de la fumée, les systèmes détecteurs de fumée doivent être adaptés pendant l'opération.
- Stopper les ventilations et fermer toutes les issues du local.
- Décompacter la poudre et répartir le nombre de boîtes nécessaires selon le volume à traiter.
- Disposer les boîtes au sol sur un support résistant à la chaleur et au feu, loin de tout matériau combustible.
- Retirer le couvercle de la boîte et allumer la mèche à l'aide d'un briquet type chalumeau en commençant par la boîte la plus éloignée de la sortie.
- Quitter le local en s'assurant du bon fonctionnement du produit et maintenir le local clos.
- Signaler le traitement à tous les accès.
- Ventiler les locaux en air neuf, pendant 1 heure minimum avant réutilisation.
- Délai de réoccupation du local à l'issue du temps de contact et de ventilation.
- Respecter un intervalle de 24 h entre deux applications.

SÉCURITÉ

- **ULTRAD® HA** est classé conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 :
- **Provoque une sévère irritation des yeux Cat.2 H319**

Conseils de prudence :

- Ne pas respirer les fumées.
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Informations sécurité :

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité et la notice inscrite sur l'étiquette du produit.
- Consulter votre fournisseur et suivre ses recommandations spécifiques.

Sécurité Applicateur :

- Pas d'exposition de l'applicateur, le produit diffuse de façon autonome.
- Porter des gants lors du retrait des doses utilisées.

Sécurité Opérateur :

- En locaux normalement ventilés : pas d'exposition de l'opérateur.
- En locaux non ventilés et confinés : consulter votre fournisseur.

Sécurité Consommateur :

- Les données ci- dessous résultent de mesures effectuées en conditions de laboratoire avant toute opération de rinçage des surfaces de process.
- Les résultats montrent que sur la base d'un scénario de « pire cas », l'exposition est de l'ordre de 1% de la DJA (Dose Journalière Admissible).

Dose	Point de prélèvement	Délai de prélèvement après début traitement	Résidu HA mesuré sur les surfaces	Exposition « a maxima » consommateur (1)	DJA (2)	Conclusion
Dose curative exceptionnelle: 2g/m ³	sol	4h	6,60mg/m ²	1,320 mg	105 mg	Exposition « a maxima » = 1,26% de la DJA
Dose curative exceptionnelle: 2g/m ³	sol	24h	5,99mg/m ²	1,198 mg		Exposition « a maxima » = 1,14% de la DJA

(1) l'exposition du consommateur est déduite de la quantité de résidus de HA mesurée sur les surfaces selon un scénario maximaliste considérant que :

- le résidu de HA passe intégralement dans l'aliment et n'est pas dégradé
- le consommateur ingère tout au long de sa vie uniquement l'aliment porteur de résidu de HA

(2) DJA : 1,5 mg/kg de poids corporel/jour, soit 105 mg par jour pour un adulte pesant 70 kg (source OMS).

EFFICACITÉ PAR TRAITEMENT PONCTUEL

Spectre bactéricide, levuricide, fongicide et virucide.

Efficacité requise : réduction de 5 unités logarithmiques pour la bactéricidie et 4 unités logarithmiques pour la fongicidie, levuricide et virucidie.

EFFICACITÉ AVEC UN TRAITEMENT à la dose 0,8 g / m ³ 15 heures de temps de contact selon la norme NF T 72- 281	
SOUCHES TESTÉES	EFFICACITÉ OBTENUE
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> - CIP 103 467	6,3
<i>Candida albicans</i> - ATCC 10231	6,2
<i>Aspergillus niger</i> - ATCC 16404	6,8
<i>Enterococcus hirae</i> - CIP 58 55	7,34
<i>Salmonella enterica subsp enterica serotype choleraesuis</i> CIP 104220	>5,84
<i>Staphylococcus aureus</i> - CIP 4 83	5,55
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> - CIP 103467	6,04
<i>Aspergillus brasiliensis</i> - DSM 1988	6,11
<i>Proteus vulgaris</i> - CIP 58 60	6,11
<i>Aspergillus fumigatus</i> - IP 865 64	6,19*
<i>Cronobacter sakazakii</i> - ATCC 29544	5,79
<i>Salmonella heidelberg</i> - DSM 9379	>7,97
<i>Listeria monocytogenes</i> - CIP 103.322	>7,34
<i>Escherichia coli</i> - CIP 54 127	7,4
<i>Aspergillus flavus</i> - CIP 597 69	4,6
<i>Eurotium repens</i> - souche sauvage	>4,6

(*) : Efficacité obtenue pour 2h de temps de contact

EFFICACITÉ AVEC UN TRAITEMENT à la dose 1 g / m ³ 15 heures de temps de contact selon la norme NF T 72-281	
SOUCHES TESTÉES	RÉSULTAT
<i>Adenovirus Type 5</i>	Conforme
<i>Murine norovirus</i>	Conforme

CONDITIONNEMENT

DÉSIGNATION	CONDITIONNEMENT	VOLUME D 'UTILISATION
ULTRAD® HA 15g	Carton de 24 boîtes	15 m ³
ULTRAD® HA 50g	Carton de 12 boîtes	50 m ³
ULTRAD® HA 100g	Carton de 18 boîtes	100 m ³
ULTRAD® HA 200g	Carton de 12 boîtes	200 m ³
ULTRAD® HA 400g	Carton de 6 boîtes	400 m ³
ULTRAD® HA 1000g	Carton de 4 boîtes	1000 m ³

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Poudre de couleur blanche.

STOCKAGE/DATE LIMITE D'UTILISATION

Stockage : Jusqu'à 2 ans dans un endroit sec

DLU : 2 ans.

Toutes les informations techniques communiquées dans le présent document sont basées sur des données techniques actuellement disponibles, que LCB food safety juge fiable.

Elles sont destinées à des utilisateurs expérimentés, agissant à leur seule discrétion et à leur propre risque.

Les précautions de manipulation exposées dans ce document sont fournies avec la supposition que les utilisateurs s'assureront au préalable que les conditions d'emploi particulières ne représentent aucun risque pour la santé ou la sécurité.

Dans la mesure où les conditions d'utilisation du produit échappent à notre contrôle, nous rejetons toute garantie, expresse ou implicite, à cet égard et déclinons toute responsabilité quant à l'usage fait de ces informations.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.